## RÉPUBLIQUE FRANCAISE Département du TARN Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023

ID: 081-218101822-20230405-DE202328-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ

## COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ

## **SÉANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023**

Nombre de Membres

- Afférents 19

- En Exercice : 19 - Présents 13

- Ayant pris part : 16

Date de convocation 30/03/2023

Date d'affichage 30/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et mercredi cinq avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Présents: M. Jean-Paul CHAMAYOU; M. Jean-François COMBELLES; Mme Marie-Claude ROLLAND; M. Jean MARTINEZ; Mme Mélanie ROUX; M. Didier COMBES; M. Jean-Pierre LESCURE; Mme Marie-Line CLUZEL; M. Jean-Marie BRU; M. Daniel CAMP; Mme Aline COUTAREL; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Excusés représentés: Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean MARTINEZ; Mme Héléna POLDERVAART représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. Jean-Pierre LESCURE.

Absentes excusées : Mme Pascale BARNA-LEGRAND

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE

M. Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération 2023-28 : - COMMUNE : Budget primitif 2023

Madame Marie-Claude ROLLAND, Adjointe au Maire en charge des finances, présente au Conseil municipal le budget principal « Commune » primitif pour l'exercice 2023 qui s'élève, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de:

> - Section de fonctionnement : **2** 75**2** 641,29 €

> - Section d'investissement : 3 564 298,40 €

Monsieur le Maire prend la parole pour inviter le Conseil municipal à se prononcer sur le budget.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le budget principal « Commune » primitif pour l'exercice 2022 tel qu'il lui est présenté.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Le secrétaire Jean-François COMBELLES Le Maire,

Jean-Paul C